Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

PETRA IGNARIA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

AR Prefecture
006-210600979-20230624-DELIB2023018-DE
Reçu le 26/06/2023

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal N° 2023018

CHOIX DES ENTREPRISES POUR L'AMENAGEMENT DU PIERREFEUTIN

L'an deux mille vingt trois, le 24 juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de M. BELVISI Marc, Maire.

Etaient présents : Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI, Christian ZAETTA, Pierre NUNEZ, Jackie PIAZZA, Mélissa MARGALHAN-FERRAT
Absent : Jacky PONSOT
Pouvoirs : Jacques BELLON à Jackie PIAZZA, Christine FONTAINE à Marc BELVISI, Gilles TASSONE-CASTEL à Christian ZAETTA, Danièle MATILLO à Jean-Marc FARNETI
Secrétaire de séance: Christian ZAETTA

:- :

CHOIX DES ENTREPRISES POUR L'AMENAGEMENT DU PIERREFEUTIN

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2022023 en date du 5 août 2022 et la délibération 2022041 en date du 16 décembre 2022 autorisant les travaux d'aménagement du PIERREFEUTIN et la demande de Dotation Cantonale d'Aménagement.

Il rappelle que la maîtrise d'œuvre a été confiée par la délibération 2023012 en date du 8 avril 2023 à la SARL CUBE ARTS.

En date du 9 mai, plusieurs demandes de devis ont été faites, l'entreprise ASTON BATIMENT n'a pas donnée suite à notre consultation car celle-ci sera fermée durant l'été, période choisie pour la réalisation des travaux.

Deux autres entreprises n'ont pas répondu à notre sollicitation.

Ont proposé un devis les deux entreprises suivantes :

L'entreprise DSC propose un devis de 64 503,00 € HT soit 77 403,60 € TTC

L'entreprise Yéti 06 propose un devis de 1685,34 € TTC pour le déplacement de la climatisation.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **DE RETENIR** l'entreprise DSC pour la réalisation des travaux de maçonnerie, plomberie, électricité et ferronnerie pour un montant de 64 503,00 € HT soit 77 403,60 € TTC

- **DE RETENIR** l'entreprise Yéti 06 pour un montant de 1 685,34 € TTC pour le déplacement de la climatisation

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Marc BELVISI

MAIRIE PIERREFEU 06910

Le secrétaire de séance

Christian ZAETTA